# NORD

## DOUAI

### LA MISE EN SERVICE DU NOUVEL HOTEL DES POSTES

Pour le 1er juillet prochain les services des P. T. T. fonctionneront entièrement rue Gambetta, dans le nouvel hôtel qui leur a été construit.

Déjà les installations téléphoniques et télégraphiques y sont terminées; elles y fonctionneront dès le 15 de ce mois.

M. de Barobel, directeur départemental des postes, Lallemand, Belinger et Fischer, inspecteur, qui ont visité l'immeuble hier sous la conduite de M. Givron, receveur de Douai, estiment que l'ensemble des services pourra y être transféré pour le 25 ou le 28.

Vers cette époque viendront à Douai des brigadiers-facteurs chargés de l'établissement des nouvelles tournées des facteurs.

**DOUAI.** — En circulation des vélos. — A la suite de l'arrêté pris par M. le Maire, relativement à la circulation des vélos sur les trottoirs, de nombreuses plaintes ont été adressées à ce sujet. Nous croyons bien de rappeler aux cyclistes, pour leur éviter tout ennui, que c'est à partir du dimanche prochain 19 juin que le policé commencera à dresser des procès-verbaux à ceux qui ne respecteront pas l'arrêté municipal.

**Un accident de navigation.** — Mercredi matin, un bateau-bief, une voie d'eau s'est déclarée à la péniche « Manola », qui, chargée de charbon, était prête à se mettre en route.

Avec l'aide des mariniers en stationnement dans les environs, on réussit à maintenir la péniche à flot, en pendant que de nombreuses équipes d'ouvriers procédaient d'urgence à son déchargement.

Actuellement, la péniche est en chantier à fins de réparation.

**Un enfant phénomène.** — On conte que dans le hameau de Douai, mercredi soir, une femme a mis au monde un enfant, bien portant, qui n'a ni bouche ni nez, mais qui, par contre, est doté d'un appendice semblable à une trompe d'éléphant.

Cette naissance fait grand bruit dans l'endroit où elle a eu lieu.

**Vol à l'étalage ?** — Sur l'indication d'un forain, l'agent de service à la Gare s'est assuré, ce matin, de la personne d'une jeune femme qui aurait subtilisé de menus objets à l'étalage de son dénonciateur.

Ajoutons que la jeune femme proteste énergiquement de son innocence.

**Nos aviateurs.** — Le biplan de notre concitoyen Vaquez, et le pilote Bathlet, qui doit le diriger, sont partis pour Rouen, afin de prendre part au meeting organisé en cette ville.

— Le biplan du jeune Féron, notre concitoyen également, a été démonté mercredi et conduit à l'aérodrome de la Bryère en attendant l'arrivée de son moteur. Espérons qu'il en sera bientôt doté.

**Une fugue.** — Il n'est bruit, dans le quartier de la Tour-des-Dames, que de la disparition d'une commerçante, qui, en galante compagnie, aurait fui le lit conjugal, emportant avec elle des économies du mari.

**Concerts militaires.** — Les concerts de la musique de l'Ecole d'artillerie auront lieu de 5 à 7 heures du soir; les dimanches, place Carnot, à partir du dimanche 26 juin.

Ceux du jeudi auront toujours lieu au Parc public, de 4 à 6 heures du soir, et recommenceront le jeudi 23 juin.

**SIN-LE-NOBLE. — Tombé d'une passerelle.** — Mercredi, à onze heures du matin, à la sucrerie d'aval Cavalier, un ouvrier qui passait sur une passerelle, Victor Mory, âgé de 23 ans, demeurant à Brunemont, a perdu l'équilibre et est tombé sur le sol.

Il a reçu les soins du docteur Piet, qui a constaté une fracture du poignet gauche et une plaie avec épanchement sanguin à la jambe gauche, puis il a été reconduit en voiture à son domicile.

**Le banquet du voyage.** — Dimanche, dans la soirée, l'ex-banquier Albert Lefebvre a été extrait de la prison de Douai par deux agents du service pénitencier et conduit à Cambrai, où, nous assure-t-on, il doit être entendu en témoignage.

**SUMY.** — Dimanche 19 juin aura lieu, dans cette commune, un grand festival d'harmonies, fanfares et sociétés, qui obtiendra un réel succès, si la société veut bien nous gratifier de ses prélude.

Les sociétés comprendront plus de 1500 exécutants participeront à cette fête, et parmi elles nous relevons les noms de sociétés de valeur, notamment l'excellente Fanfare de Douai du Pont de Scarpe, et l'Harmonie renommée de Sectin.

Les habitants se disposent à rivaliser de zèle pour parer les rues de verdure et donner un aspect riant et enchanteur à leur jolie localité. Les illuminations des arbres promettent brillantes.

On peut prévoir une grande affluence de promeneurs et d'amateurs de bonne musique.

Le soir, un bal à grand orchestre aura lieu à l'établissement Duconnel-Dauch.

**ARQUEN.** — Le gendarmerie a arrêté pour vagabondage deux ouvriers mineurs, Léopold Dubreucq, 25 ans, né à Horne (Belgique), et Auguste Dangreau, 23 ans, de Liévin.

Ces deux individus ont été déférés au parquet qui les a fait écrouer.

**LAMBRES.** — La gendarmerie a ouvert une enquête à la charge du sieur Alfred Mawart, garçon boucher, contre lequel des plaintes en abus de confiance ont été déposées par M. Pensieux, boucher, son patron, et par M. Capron, propriétaire de la laiserie à Corbehem, qui lui avait confié une somme de 40 fr. qu'il a dissipée.

**BACHES.** — Au cours de son travail à la fosse n° 3 des mines de Flines, à Anhiers, l'ouvrier mineur Fargel a été gravement blessé aux reins par la chute d'une pierre.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, il a été reconduit chez lui en voiture d'ambulance.

## VALENCIENNES

**VALENCIENNES. — Mutualité.** — Les présidents des sociétés de secours mutuels, affiliées à l'Union régionale du Nord, se sont réunies dimanche dernier, à l'Hôtel de Ville de Valenciennes pour étudier différentes questions intéressant les sociétés de secours mutuels.

Au cours de la séance, il a été émis le vœu que les sociétés de secours mutuels se fassent grouper par canton et par arrondissement.

Cette question est à étudier lors d'une prochaine réunion.

Il a été également décidé qu'une fête serait organisée pour le printemps prochain, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels du Nord à Valenciennes.

Il a été précédé ensuite au renouvellement du bureau du comité d'arrondissement qui se trouve actuellement composé de : président, M. Debarville, président de l'Union Fraternelle à Valenciennes ; vice-président, M. Rombaut, président de la société Saint-Eloi, à Valenciennes ; secrétaire général, M. Hedouin, président de la société des ouvriers et employés des tubes, de Valenciennes ; membres : MM. Beaumont, président de l'Union Fraternelle à Anzin ; Blanchet, président de l'Association Fraternelle des décorés de la Médaille Militaire, à Valenciennes.

**Note.** — Messieurs les présidents et membres des bureaux des sociétés de secours mutuels qui seraient dans l'impossibilité de faire ou de faire faire des renseignements à demander sont priés de s'adresser à M. E. Hedouin, secrétaire général, 24, rue Pitot, à Valenciennes.

**VALENCIENNES.** — Le feu. — Jeudi, vers 6 h. du soir, un incendie s'est déclaré au n° 3 de la rue Carnot, dite Boulevard Gally, 3e, 1er, appartement étage ; les dégâts sont assez importants.

Cette [illegible] a pu être maîtrisée par les pompiers de la ville, sous le commandement de M. André Cordier, 2e Adjoint, et le colonel Pauleau, de service, et sous les ordres et par des [illegible] de M. [illegible] Prévoyance de la Société Fraternelle des Sapeurs-Pompiers de Valenciennes.

Les Sapeurs-Pompiers de la Compagnie générale des Tubes de Vieux-Condé, qui se trouvaient [illegible] sur le lieu du sinistre, ont prêté leur concours [illegible] à l'extinction du feu.

Le mobilier, qui a été sérieusement endommagé par le feu, appartient à M. Victor Morry, âgé de 23 ans, demeurant à Brunemont, qui a été victime d'un accident de travail à la fosse de Flines, il y a quelques jours.

Il a reçu les soins du docteur Piet, qui a constaté une fracture du poignet gauche et une plaie avec épanchement sanguin à la jambe gauche, puis il a été reconduit en voiture à son domicile.

**Le banquet du voyage.** — Dimanche, dans la soirée, l'ex-banquier Albert Lefebvre a été extrait de la prison de Douai par deux agents du service pénitencier et conduit à Cambrai, où, nous assure-t-on, il doit être entendu en témoignage.

**SUMY.** — Dimanche 19 juin aura lieu, dans cette commune, un grand festival d'harmonies, fanfares et sociétés, qui obtiendra un réel succès, si la société veut bien nous gratifier de ses préludes.

Les sociétés comprendront plus de 1500 exécutants participeront à cette fête, et parmi elles nous relevons les noms de sociétés de valeur, notamment l'excellente Fanfare de Douai du Pont de Scarpe, et l'Harmonie renommée de Sectin.

Les habitants se disposent à rivaliser de zèle pour parer les rues de verdure et donner un aspect riant et enchanteur à leur jolie localité. Les illuminations des arbres promettent brillantes.

On peut prévoir une grande affluence de promeneurs et d'amateurs de bonne musique.

Le soir, un bal à grand orchestre aura lieu à l'établissement Duconnel-Dauch.

**ARQUEN.** — La gendarmerie a arrêté pour vagabondage deux ouvriers mineurs, Léopold Dubreucq, 25 ans, né à Horne (Belgique), et Auguste Dangreau, 23 ans, de Liévin.

Ces deux individus ont été déférés au parquet qui les a fait écrouer.

**LAMBRES.** — La gendarmerie a ouvert une enquête à la charge du sieur Alfred Mawart, garçon boucher, contre lequel des plaintes en abus de confiance ont été déposées par M. Pensieux, boucher, son patron, et par M. Capron, propriétaire de la laiserie à Corbehem, qui lui avait confié une somme de 40 fr. qu'il a dissipée.

**BACHES.** — Au cours de son travail à la fosse n° 3 des mines de Flines, à Anhiers, l'ouvrier mineur Fargel a été gravement blessé aux reins par la chute d'une pierre.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, il a été reconduit chez lui en voiture d'ambulance.

## CAMBRAI

**RUMILLY.** — Découverte d'une noyée. — Mme Delattre, née Thérèse Catherine, 31 ans, atteinte depuis plusieurs mois de neurasthénie, s'est jetée dans un cloître où elle s'est noyée.

Son mari, M. Delattre Lucien, journalier, s'aperçoivant de sa disparition, vers quatre heures du matin, se mit à sa recherche.

Il trouva, près de sa citerne, les chaussures de son épouse et, ayant fouillé cette citerne avec l'aide du garde champêtre Lancel, il retira le cadavre de la malheureuse femme.

**GAUDRY. — Graves brûlures.** — Au cours d'une scène de ménage entre les époux Sylleblanque Jules, demeurant rue de l'Egalité, la femme saisit une casserole de café bouillant et en lança le contenu au visage de son mari, 42 ans, terrassier. Le malheureux fut horriblement brûlé, l'œil droit est complètement perdu.

## AVESNES

**AVESNES. — Fête du Pont-Rouge.** — La fête du Pont-Rouge aura lieu le 19 juin. A 10 h., cour du collège, grand concert d'escrime; à 4 h., jeu de lance moulée en face du collège; à 4 h. 1/2, concert par la Musique municipale; à 5 h. 1/2, concert par la Chorale; à 8 h. 1/2, grand bal; à 10 h., pendant la pause, concert par les cors de chasse.

**Nécrologie.** — Mardi 14 juin eut lieu, au milieu d'une affluence de parents et d'amis, les funérailles de M. Hector Lelour, cultivateur à Avesnes. Remarqué dans l'assistance : MM. Cristia, sous-directeur des contributions indirectes, Neyrat, inspecteur des douanes, Limange, Thomas, Hanet Stertecq, Stainot, ainsi que de nombreux filateurs et négociants de la région.

**HAUTMONT.** — M. Poulet, chef de gare à Husigny, a déposé une plainte contre un inconnu, surpris par le douanier Ducornet, de la brigade d'Hautmont, au moment où il volait plusieurs paniers de beurre dans un wagon en stationnement dans la cour des marchandises.

**HAUTMONT. — Vols.** — Des individus ont cassé une glace chez M. Maréchal Jules, 30 ans, directeur du Comptoir des fournitures industrielles, 81, rue de la Gare, et volé une lorgnette en argent. Le préjudice éprouvé est de 65 fr.

— Un vol de légumes a été commis par les enfants Poulain et Paquet, dans le jardin de M. Carlier Joseph journalier, rue Dépreux. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

**JEUMONT.** — Un vol avec escalade et effraction a été commis, dimanche 12 juin, chez M. Louis Van Erweghe, cultivateur à la Maison-Rouge, à qui il a été soustrait de l'argent et des effets d'habillement pour une valeur de 150 fr. environ. Les soupçons se portent sur deux individus surpris dans la cour de la ferme et qui ont pris la fuite vers Berlaimont (Belgique). La gendarmerie de Jeumont a ouvert une enquête.

— Procès-verbal a été dressé contre le nommé Jules Piette, 27 ans, né à Peissan (Belgique), au service de M. D..., entrepreneur à Jeumont, inculpé de vol de sucre dans un wagon en stationnement dans la cour des marchandises.

**JEUMONT.** — Pour coups à sa femme, le nommé Bertrand Jules, 27 ans, ajusteur, a été condamné à 50 fr. d'amende avec sursis.

— Renonciés par les gendarmes de Jeumont criant et chantant à pleins poumons, les nommés Anselin, Mulines et Brouiller furent gratifiés chacun d'un procès-verbal pour ivresse et tapage nocturne.

**VILLERS-SIRE-NICOLE.** — Le nommé Gorzen H., 27 ans, maréchal, a été arrêté, jeudi matin 16 juin, par la gendarmerie de Jeumont, en vertu d'une contrainte par corps, et conduit à Avesnes.

**MAUBEUGE.** — Une commission militaire composée de MM. le général Joly, chef du comité technique du génie, le général Lamothe, chef de la commission des places fortes, le général Forgeot-Dubreuil, le colonel Sauvel Jean-Deville, le lieutenant-colonel Mourval et le commandant Mary, a visité les forts de Bourdon, Leveau, Grévaux, Hautmont, des Sars, de Boussois et de Rocq, défendant la place forte de Maubeuge.

**TRIGLON. — Pour les pauvres.** — Une somme de 7 fr. 10 a été recueillie pour les pauvres aux mariages Contenau-Diedin et Meirasse-Schmidt.

**Trevarlin.** — Réclamer au bureau de la mairie les objets suivants : un clef, une poupée à

## DUNKERQUE

**DUNKERQUE.** — L'homme en bonneau. — Les dunkerquois ont vu passer hier dans leur ville un globe-trotter d'un nouveau genre : C'est le portefaix Boulet, de Bordeaux, qui s'entreprit d'accomplir en 20 mois, une randonnée de 10.000 kilomètres en roulant un tonneau de 300 kilos.

Parti de Bordeaux avec son tonneau le 15 décembre dernier, il doit parcourir environ 17 kilomètres par jour. Boulet est actuellement en avance de 340 kilomètres.

Son tonneau est trésilore. Il a 2 mètres de long et est apaisé pour recevoir ses effets et une boîte de cartes postales, que le portefaix offre en vente. Au centre est placée une sorte d'arbre qui, à la disposition permet aux [illegible] [illegible] suspendues de toujours [illegible]

Boulet se dirige sur Calais, Bruges et [illegible] les d'où il reviendra sur Paris par les Ardennes.

**Chute d'un aéroplane.** — Un aéroplane de la tour, dont on ignore actuellement la [illegible] gueleur, est tombé hier du [illegible] du pignon de la maison de M. Thouros.

Fort heureusement personne ne passait en ce moment, car ce bloc de pierre, pesant 150 kilos, aurait certainement causé des dommages graves.

Les dégâts à l'immeuble de M. Thouros et à la grille d'entrée du beffroi sont assez importants.

**Pauvre hère !** — On a trouvé couché dans une chaumière, derrière les chantiers Bourdet, un pauvre bougre sans ressources et malade, le nommé Jacques Watson.

Il était dans un tel état d'épuisement qu'on dut le faire admettre d'urgence à l'hôpital.

**Un noyé.** — Hier, vers 2 heures du matin, l'attention des préposés des douanes de service au quai des Hollandais, était attirée par des appels « Au secours ! » provenant de la cale des Pêcheurs.

Ils y coururent et virent un homme disparaissant dans l'eau. A l'aide d'une ligne tirannel ils fouillèrent l'endroit où l'homme avait disparu et ne le retirèrent à le remiser.

Mais le malheureux ne donnait plus signe de vie et tous les efforts pour le ranimer furent impuissants.

Le noyé fut transporté à la Morgue où il fut, quelques heures plus tard, reconnu pour être celui d'un marin du vapeur « Amiral Jaureguberry », Raymond-Camille Beaudoin, âgé de 34 ans, domicilié au Havre où il laisse une veuve et trois enfants.

**COUDEKERQUE-BRANCHE. — Incendie.** — Le feu a pris naissance dans un appentis attenant à un atelier appartenant à M. Henri Hameau-Drieux, fabricant d'allume-feux.

Cet incendie fut occasionné par le débordement d'une chaudière dans laquelle bouillait de la résine.

Malgré la promptitude des secours, la résinerie où se trouvaient les trois chaudières, fut entièrement détruite. L'atelier ne fut brûlé que d'un seul côté et l'on put préserver le reste des constructions.

Le dégâts sont évalués à 6000 francs environ et ne sont pas assurés. L'atelier n'est en effet installé à Coudekerque-Branche que depuis 15 jours ; il était antérieurement à Malo et M. Hameau était en pourparlers avec la Compagnie d'assurances au sujet de l'avenant à intervenir.

**Noyade.** — Mme Philomène Fonleyne, née Bulez, âgée de 75 ans, qui demeurait rue Dickson à Coudekerque-Branche, puisait de l'eau au canal de Bourbourg, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Un marinier, M. Agénor Baudry, patron de la péniche « Château d'Eau », témoin de l'accident, sauta dans son bachot et se porta au secours de la pauvre vieille qu'il parvint à ramener vivante. Mais tous les soins qui lui furent donnés restèrent inutiles, la malheureuse mourut quelques instants après, succombant à une congestion.

**BOURBOURG. — Foire de St-Jean.** — La grande foire annuelle dite de St-Jean aura lieu le 24 juin 1910. Sur les marchés aux chevaux et bestiaux les plus beaux spécimens des races boulonnaise et chevaline [illegible] seront exposés. La Société d'Agriculture distribuera, en son local, ses récompenses aux vieux serviteurs agricoles. La musique municipale donnera, l'après-midi, un brillant concert. Le soir, grand bal au Jardin des Fleurs.

## PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

### *Les bagarres de Montignies-en-Gohelle*

Le sabre de mercredi et la journée de jeudi n'ont été marqués par aucun incident. A signaler cependant, mercredi soir, des allées et venues nombreuses dans la cité où les bruits les plus divers étaient colportés. Certains auraient annoncé un retour offensif des Belges, rentrés dans le pays. D'autres, ils étaient, eux-là, les plus nombreux, croyaient à de nouvelles ripostes latives. On remarqua, près du passage à niveau et le long de la voie, un va-et-vient assez important d'hommes et de jeunes gens. Renseignés le pour empêcher le départ éventuel de ceux que, selon les nouvelles répandues, on devait embarquer ? On peut le supposer.

M. le lieutenant Colne blessé, a été remplacé dans son commandement par le capitaine Lenys, de Béthune. Celui-ci est arrivé dans la nuit de mercredi. Il a, jeudi matin, visité les cantonnements des hommes répartis comme suit : A Montignies-en-Gohelle, tonne n° 7, 5 ; chez Méchy, 11 ; Ferme Petyt, 6 ; café Petyt, 6 ; ferme Gourbet, 14 ; à Fouquières-les-Lens, fosse n° 6, 5 ; à le gendarmerie de Billy-Montigny, 11.

Les gendarmes, sous les ordres du maréchal des logis Baudouin et du brigadier Delvalée ont ouvert leur enquête au sujet de la mise à sac des cabarets et des incidents provoqués, tant sur le parcours des prisonniers qu'à la station de Fouquières-les-Lens.

### *La mort mystérieuse à Arras*

**Le mystère est éclairci**

Le mystère qui planait sur la mort de M. Georges Amasse, convoyeur à Reims et qu'on retrouva broyé sur la voie ferrée près d'Arras, est enfin éclairci.

M. Amasse a été victime d'un accident. M. Guyot, chef de la sûreté de Lille n'accueillit hier un témoignage qui dissipe, en effet, tous les doutes qu'on pouvait avoir à ce sujet.

Comme plusieurs de ses camarades, M. Amasse avait convoyé jusqu'à Tours plusieurs paniers de pigeons voyageurs.

Au retour, c'est-à-dire lundi soir, il avait fait la route avec deux autres de ses collègues, MM. Beauvallet, de Lille, et Degrendel, de Tourcoing.

Le train qui les ramenait dans la Nord se trouvait un peu en-dessus d'Arras, quand M. Beauvallet, crut constater que le convoi avait déjà franchi la gare de Douai, où M. Amasse devait descendre, pour se diriger sur Reims.

Il était alors neuf heures et demie environ.

Persuadé comme M. Beauvallet que le train avait dépassé la gare de Douai, M. Amasse, consulta anxieusement son indicateur dans l'intention de savoir s'il pouvait, en continuant jusqu'à Lille, rentrer quand même chez lui dans la soirée.

Il n'y avait, malheureusement, aucune correspondance. Craignant d'être obligé de passer la nuit à Lille, M. Amasse manifesta l'intention de descendre du wagon, le plus tôt possible.

Précisément, le machine, pour une cause inconnue, s'arrêta. Il sauta à terre et le long des voies s'achemina vers la gare d'Arras, où il arrivait alors quelle de Douai.

M. Beauvallet lui recommanda de ne pas traverser les voies et M. Amasse disparut dans la nuit.

C'est alors, sans doute, qu'un train survenant l'aura pris au écharpe et broyé à l'endroit où on le découvrit.

En plus de M. Beauvallet qu'a interrogé M. Guyot, M. Chouzy, procureur de la République, n'chargé M. le Commissaire Central de Tourcoing d'entendre M. Degrendel.

### *Faute de soins, un enfant meurt à Arras*

Il y a deux jours, M. le commissaire central était informé qu'un enfant se mourait faute de soins au n° 2 de la rue Turrée-de-Gié et occupé par les époux Rasseur.

Au cours de l'enquête on trouva dans la maison une pauvre fillette de quatre ans, d'une malgeur effrayante et qui se mourait sur une couchette repoussante de malpropreté. La mère, née Méthilde Legrand, 15 ans, qui est réputée ne livrer à l'ivrognerie, se trouvait chez une voisine.

Le pauvre petite n'avait plus que la peau sur les os et pesait à peine quelques livres; elle mourut peu après après-midi.

Le parquet saisi ouvrit aussitôt une enquête.

M. Barlé, substitut du procureur de la République, se rendit sur les lieux avec M. Moulinet, commissaire central. Ils constatèrent que le cadavre était un véritable squelette.

Les parents interrogés déclarèrent que leur enfant ne voulait plus rien prendre et que le médecin avait prescrit des lavements de pain... Peut-être la mère n'a-t-elle pas compris qu'elle devait donner à l'enfant des lavements de son.

Le parquet a fait emporter à l'infirmerie L'enfant sera examiné par un docteur.

**ARRAS. — Animaux reproducteurs.** — Un concours départemental d'animaux reproducteurs de la race bovine flamande pure et de ses dérivés et un concours de la race ovine artésienne et boulonnaise auront lieu à Arras, aux Allées, le dimanche 10 juillet 1910.

Ces concours sont organisés sous la haut patronage de la Fédération des sociétés agricoles du Pas-de-Calais, avec les subventions de l'Etat, du département, des Sociétés d'agriculture et de la ville d'Arras.

## BÉTHUNE

### Grave accident de chemin de fer à Sailaumines

*Jeudi, dans la matinée, des gamins de la cité de Mericourt-Carons s'amusaient à grimper sur les barrières du chemin de fer établies à l'extrémité de la fosse n° 4 en allant vers Méricourt-Carons, où les voies de la Compagnie du chemin de fer du Nord et celles de la Compagnie des Mines de Courrières sont parallèles. L'un d'eux, le fils de M. J.-B. Hunela, 9 ans, juché sur une barrière, qu'il quitta brusquement, pour traverser les voies; après le passage d'une machine des Mines de Courrières. L'enfant, dans sa précipitation, ne vit pas un train du chemin de fer du Nord arrivant en sens inverse, il fut atteint à la tête par le tampon de la locomotive et projeté violemment sur le ballast. On releva le petit imprudent et on le transporta chez Mme Moinel, garde barrière, où il reçut les premiers soins, puis chez ses parents. Le docteur Local, qui l'a soigné, l'a trouvé dans un état grave.*

### Un ivrogne fait sauter sa maison à Annezin

Mardi soir, un nommé Amédée Fournier, 47 ans, ouvrier briquetier chez M. Hersin, à Vendin, y vivait, dans sa maison, une cartouche de dynamite.

Heureusement l'explosion ne produisit que des dégâts matériels.

Fournier avait prémédité son coup, il avait profité de l'absence de sa femme pour commettre ret acte.

Au moment de son éversiation, le briquetier a été trouvé en possession d'une autre cartouche de dynamite.

Fournier a été écroué à la maison dirrêt de Béthune.

**BETHUNE.** — M. le brigadier Houssier et les gendarmes Dekeyser et Seulin ont conduit jeudi à Saint-Omer, par le train de 1 h. 54, Maurice Varnez, Georges Beaumont, Alexandre Jiquel et Jean-Marie Jiquel, inculpés de vols qualifiés.

**La société de gymnastique « L'Ancienne » au concours de Lille.** — Cette Société participera au concours régional et international de Lille qui aura lieu les 26 et 27 juin prochain. Elle se présentera en lire catégorie, division d'excellence aux concours de sections, mouvements spéciaux et pyramides. Cinq gymnastes, adultes et vétérans, affronteront les épreuves du concours individuels. Le départ aura lieu le dimanche matin par le train de 5 h. 27. Rentrée le lundi soir à 7 h. Les membres honoraires ou pseudo-de sociétaires qui désirent profiter de la réduction de 50 % accordée par la Compagnie du chemin de fer du Nord sont priés de s'inscrire à M. Ch. Hennebelle, secrétaire-trésorier de la Société, rue Fabricherie.

— Conformément à un usage plusieurs fois séculaire, les [illegible] de Saint-Eloi seront la distribution des « petite plombs » mercredi prochain 22 juin. Les gâteaux dits de Saint-Eloi seront remis en échange des petits plombs le samedi 25 juin, de 1 h. à 4 h. du soir et le dimanche 26, de 7 h. à 10 h. du matin.

**LIEVIN. — Grave accident aux mines.** — Jeudi, à 5 heures du matin, le jeune Maurice Caillebet, 14 ans, dont les parents habitent à Souchez en montant les échelles du beurtia n° 36, étage 430, à la fosse n° 1 des mines de Liévin, par suite d'un faux mouvement, glissa et tomba d'une hauteur de 5 à 6 mètres. Le malheureux ouvrier, dans sa chute, s'est fracturé le crâne. Il a été transporté à l'hôpital de Lens dans un état désespéré.

— Le percepteur fera en 3e et dernière recette du mois de juin, mercredi prochain 22 courant, à la Mairie de Liévin, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures du soir.

**LENS. — La rixe sanglante.** — Nous avons précédemment enregistré nos lecteurs de la rixe qui se déroula dimanche, au cours de laquelle Van Gucht eut le pharynx percé d'un coup de couteau. Fernand Lemaire, contre qui M. Bussel, commissaire de police, relève de graves charges, l'aurait fait transporter sur le lit du blessé. Celui-ci prétendit ne pas le reconnaître et ajouta : « Je réglerai moi-même cette affaire, à ma guérison ». Malgré le mauvaiv vouloir apporté par Van Gucht vis-à-vis de la police, Lemaire a avoué avoir porté le coup de couteau.

**LIEVIN. — Tombé d'un échafaudage.** — M. Raymond Dumortier, maçon, au service de M. Colin, entrepreneur à Lens, travaillait dans les chantiers de construction des 84 maisons, fosse n° 3 de Liévin, lorsque par suite d'un faux pas il tomba d'un échafaudage d'une hauteur de 5 mètres. Dans sa chute cet ouvrier s'est fracturé le cuisse droite et deux doigts du pied.

**NOEUX-LES-MINES. — Accident mortel.** — Hier mercredi, à 5 heures et demie du matin, à la fosse n° 2 de la Compagnie des Mines de Noeux, entre siète bowetteur, Frédéric Dulot, âgé de 24 ans, a fait une chute dans les échelles. Transporté à l'hôpital de Noeux dans un état désespéré, il n'a pas tardé à succomber à ses blessures.

## SAINT-OMER

**SAINT-OMER.** — Une rixe à éclats mercredi soir, rue l'Esplanade, entre réservistes et civils. L'un des belligérants, assez malmené dans la bagarre, aurait porté plainte.

— La commission de la Société des chasseurs de l'arrondissement de Saint-Omer s'est réuni au café de l'Harmonie, pour élaborer et adopter définitivement ses statuts.

Ont été nommés : Président d'honneur, M. Leintinturier-Fruchart, président de l'arrondissement de St-Omer, président, M. Denyon, de St-Martin; vice-présidents, MM. Bourel et Vesseur, conseillers généraux; trésorier, M. Audebert; secrétaire, M. Dardin.

Les statuts vont être envoyés à tous les chasseurs de l'arrondissement de Saint-Omer, car cette société a pour but la répression du braconnage et la surveillance de tous les intérêts des chasseurs de l'arrondissement.

— Voici les résultats du concours organisé par la Colombe Audomaroise sur Tours (300 kilomètres), le 5 juin 1910. Lâcher à 5 h. matin.

Prix de concours : 1er prix, MM. Fichien, 1 h. 34'17" vitesse 1169 m. 50; 2e, Harmout, 11 h. 06'05", vit. 1066 m. 19; 3e, Poulle, 11 h. 10'08", vit. 1056 m. 56; 4e, Canler, 11 h. 11'17", vit. 1054 m. 85; 5e, Castique, 11 h. 11'52", vit. 1049 m. 55.

Poule à 1 fr. : Lazzoy, consacré à 10 h. 50'43", vit. 1114 m. 5.

Poule à 0 fr. 25 : 1er prix, MM. Lenoy, 10 h. 50'43", vit. 1114 m. 5; 2e, Monchertel, 10 h. 54'07", vit. 1082 m. 25; 3e, Fichien, 10 h. 54'17, vit. 1169 m. 50; 4e, Canler, 10 h. 54'26", vit. 1168 m. 30; 5e, Harmout, 11 h. 06'05", vit. 1066 m. 19; 6e, Harmout, 11 h. 06'05", vit. 1066 m. 19; 7e, Harmout, 11 h. 06'05", vit. 1066 m. 32; 8e, Poulle, 11 h. 10'08", vit. 1056 m. 56.

Poule à 1 fr. : 1er prix, MM. Fichien; 2e, Harmout; 3e, Poulle; 4e, Canler.

Poule à 1 fr. : M. Fichien.

Le 10 juillet, grand concours régional sur Toulouse, 800 kilomètres. Nombreux prix d'honneur et d'excellence.

## BOULOGNE

**BOULOGNE.** — Chute grave. — M. Copin, entrepreneur de peinture, avait envoyé une équipe d'ouvriers peindre la façade de la brasserie Lepan, place Navarin.

Dans l'après-midi, un des ouvriers, Louis Leroux, 29 ans, demeurant rue Nationale, était monté au haut d'une échelle de 11 mètres.

Vers 5 heures, Leroux voulut reculer son échelle le long du mur sans descendre.

Que se passa-t-il alors ? On n'en sait rien. On entendit un cri perçant suivi d'un bruit sourd. C'était le malheureux Leroux qui était tombé. Ses camarades se précipitèrent à son secours. Leroux leur déclara qu'il avait le jambe cassée.

Il fut transporté aussitôt à l'hôpital Saint-Louis où l'interne de service constata que l'infortuné avait une fracture compliquée de la cuisse droite, au-dessus du genou. En effet, les os de la jambe avaient traversé la chair.

La fracture fut immédiatement réduite et Leroux admis d'urgence.


**Cabaretiers !!!**
**Nettoyez vos Tuyaux !**
vos pompes, votre verrerie de débit à l'OZONITE. Dépositaire général pour la gros : P. LANDOUZY, 27, rue de Wasemmes, LILLE. En vente chez les principaux Epiciers et Droguistes. 3570


## Bulletin Economique
### Industriel, Agricole et Commercial

**Impressions d'une visite à la Campagne**

Dans la première quinzaine de mai, nous remettions à la publicité agricole un compte rendu sur l'élet des récoltes en terre, naturellement les remarques particulières relevées sur certaines cultures pouvaient déjà, à cette époque, faire présager de leur avenir. L'examen que nous venons de faire démontre que les prémonitions les plus judicieusement établie sont toujours suivie à quelque chose près assez fréquemment, les circonstances climatériques ont complètement modifié le situation et les prévisions que l'on était fondé à émettre ne se sont point réalisées Au contraire, dans un grand nombre de cas, les constatations que nous relevons actuellement sont en complète contradiction avec les observations qui nous étaient suggérées à la date indiquée dans notre précédent rapport.

Ainsi, tenant compte du manvais état des terres et du manque de chaleur, il y avait lieu de craindre pour les blés un faible fallage, les seigles et escourgeons défavorablement influencés par l'excès d'humidité se présentaient sous un aspect des plus médiocres ; la plantation des pommes de terre fut retardée d'au moins une quinzaine, cette prorogation offrait une base d'évaluation de déficit probable. Pour la betterave la note était encore moins élogieuse, les ensemencements hâtifs pour la plupart manqués obligeaient les cultivateurs à recommencer et connaissant la faible valeur culturale des semences en vente, il avait raison d'être sceptiques quant au sort qui leur était réservé. Les semis pratiqués en temps normal, aussi bien que ceux que les circonstances avaient commandés de refaire.

De l'ensemble de ces doléances brièvement exposées pour rappel, il ne resta plus qu'un vague souvenir, tout est amélioré, on pourrait dire transformé et le miracle digne d'étonner les observateurs les plus attentifs a été accompli par la température régulièrement favorable à la végétation qui n'a subi depuis le 10 mai aucun arrêt ni retardement, cette rapidité de croissance que nous admirons s'explique aisément. Depuis la date indiquée, la graduation thermique est restée constamment supérieure à la normale, stimulant qui ne peut manquer de donner une impulsion très vigoureuse à l'activité vitale des plantes.

Précisons cette appréciation en établissant une comparaison de la puissance des éléments naturels exercée dans des dates fixes de deux années qui se suivent immédiatement.

Du 10 mai au 10 juin 1909, la somme de degrés thermométriques atteint le chiffre de 456, soit une moyenne journalière de 15°, pour l'année en cours la même période a fourni 540 unités et si l'on soumet le total au même partage on obtient 18° pour quotient ; l'année dernière, sur dix du 10 au 20 juin, il s'est produit un refroidissement nocturne jusqu'à peu près zéro, tandis qu'à la campagne qui nous occupe, le minimum n'a jamais été inférieur à 7°. Un autre avantage en faveur de l'exercice en cours, le sol bien différemment imprégné d'humidité a été retenu dans cet élet par un apport de 66 millimètres d'eau, tandis que l'an dernier la quantité reçue dans le même laps de temps correspondait à 43 millimètres, représentant qu'à cette époque l'approvisionnement aqueux fut médiocre, la période pluvieuse proprement dite n'ayant commencé que le 24 juin.

Revenons à l'activité et considérons d'abord notre principale céréale. Comme nous l'avons dit plus haut depuis un mois, les éléments de la nature ont particulièrement favorisé les blés, nous avons en outre remarqué que le développement des tiges s'est fait avec abondance, mais celles qui paraissaient devoir rester à l'état rudimentaire ont gravité jusqu'à égaler leurs aînées, de sorte que les vides ont diminué ou disparu.

L'épiage à été rapide dans nos champs d'essais sur toute la gamme des divers types cultivés, en comparaison, ils ont exhibé leurs épis du 2 au 12 ; à cette dernière date la fécondation est entamée jusque sur les variétés intermédiaires et il serait à désirer, pour assurer la réussite de ce phénomène, que l'élet atmosphérique se pourvuive plus modéré.

Nous avons démontrés à conseiller les effets des maladies ou accidents particuliers au blé dont les plus connus sont pour notre contrée : le charbon, la carie, le piétin, la cécydomie et l'échaudage.

Pour les deux premières, de nature également cryptogamique, il est permis d'espérer une atteinte modérée, même sur les espèces sensibles à cette affection ; on observe peu d'épis charbonnés.

Les destinées du seigle sont désormais fixées, cette céréale va sous peu terminer sa carrière végétale ; durant la maturation le grain n'eut guère exposé à des dangers. Le lalle signalé par ce dernier est normale, mais beaucoup de champs sont assez clairs ; il s'ensuit que les rendements en gerbes seront généralement défaillaires.

Pour les avoines, il faudrait établir une classification, celles croissant sur des terres en bon élet d'amendissement témoignent d'une vigueur prometteuse, les hâtives se préparent à sortir de leurs gaines. Selon toute probabilité l'écart dans les rendements en grain et paille des deux catégories sera très important. Signalons en outre que les semis pratiqués en sol humide, et par suite compact, ont avantagé de mauvaises herbes qui seront inévitablement une concurrence nuisible à le récolte. Nous nous permettrons de faire remarquer que cette différence d'allure végétative procurera une cette différence d'allure [illegible] que nous relevons actuellement sur des cultures les plus exigeantes sur l'élet des terrains et qu'il est de toute urgence de n'entreprendre les labours préparatoires à la culture de ce qu'après un assainissement préalable du sol.

Les betteraves porte-graines et les pommes de terre présentent un conditionnement satisfaisant, dans ces cultures, nous avons vu la période tradionnelle de l'époque des porte-graines. Des juillet il faudra craindre l'apparition du parasite spécial aux pommes